



## Agrément pour famille d'accueil

Par **Jeff 47**, le **10/10/2023** à **10:37**

Bonjour Maitre

Je suis interloqués, j'ai fait une demande d'agrement le 07/06/2023 j'ai eu les entretiens le 17, 20 et 26/07/2023 ainsi que la visite de ma maison ou ma femme a l'agrement, sachant que ma femme fais famille d'accueil depuis 15 ans elle famille therapituque et que la au mois de septembre elle a eu son renouvellement ceci dit ce n'était pas la même controleuse.

Que penser de cette situation puis je demandé a etre entendu par une autre personne.

salutation respectueuse.

Chauffepied

Par **Visiteur**, le **10/10/2023** à **11:14**

BONJOUR

Il n'y a que des bénévoles ici, pas de "maîtres".

Avez vous suivi la formation initiale (et continue) ainsi que l'initiation aux gestes de secourisme organisées par le conseil départemental ?